**Zeitschrift:** Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

**Herausgeber:** Le messager suisse

**Band:** 35 (1989)

**Heft:** 4

**Rubrik:** Revue de presse

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 02.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# Revue de presse

## canton d'argovie

### La doyenne a 107 ans

Andrée Fehr-De Boulay, la doyenne du canton d'Argovie et selon toute vraisemblance la doyenne de la Suisse, a fêté à Niederlenz ses 107 ans.
Andrée Fehr-De Boulay, qui habite chez son fils de 81 ans, est née le 7 février 1882 à Nancy (F). Au début de ce siècle, elle a épousé un commerçant suisse en textiles. Bien qu'elle ait vécu de nombreuses années en Suisse alémanique, la doyenne préfère toujours le français.

### Mort de l'écrivain suisse Hermann Burger

L'écrivain suisse alémanique Hermann Burger est mort à l'âge de 46 ans, victime d'une crise cardiaque, ont indiqué les éditions Suhrkamp à Francfort. Il a été retrouvé dans sa résidence, le château de Brunegg dans le canton d'Argovie. Il y a quelques jours paraissait le premier tome de ce qui devait constituer une tétralogie, intitulée « Brenner ».
Hermann Burger passe pour un écrivain de premier plan. Toute son œuvre est marquée par la maladie et la mort. Parmi ses œuvres principales on peut citer les deux romans « Schilten » (1976) et « Die künstliche Mutter » (1982).
Hermann Burger est né le 10 juillet 1942 à Menziken dans le canton d'Argovie dans une famille de fabricants de cigares. Il a étudié la germanistique et l'histoire de l'art à l'Université de Zurich. En 1975 il a obtenu son doctorat avec une thèse sur la littérature suisse contemporaine. Il a été privat docent de littérature allemande à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich.
Ces jours-ci a été publié le roman « Brunsleben », premier tome de ce qui devait être une tétralogie autobiographique, intitulée « Brenner ». Ce livre qui raconte l'histoire d'un descendant d'une dynastie locale de fabricants de cigares, est dédié au nouveau conseiller fédéral Kaspar Villiger.
Deux œuvres d'Hermann Burger sont disponibles en français, « Diabelli » et « La mère artificielle » (Die künstliche Mutter). Hermann Burger s'est vu décerner de nombreux prix. En 1978, il obtient le prix de la Fondation Schiller, pour son roman « la mère artificielle ». En 1980 il reçoit le Prix de la Fondation Conrad Ferdinand Meyer, en 1983, le Prix Hölderlin de la ville de Bad Homburg (Hesse), et en 1984 le Prix de littérature du canton d'Argovie.

## canton de bâle

### Parution d'un nouvel hebdomadaire gratuit

Le « Basler Bebbi », un nouvel hebdomadaire gratuit, parait désormais régulièrement à Bâle. Le tirage du journal est fixé à 160 000 exemplaires. La rédaction, dirigée par Peter Kleiber, se compose de cinq journalistes. L'hebdomadaire se veut le « nouveau forum de la majorité silencieuse » de Bâle.

### Pollution du Rhin Sandoz a payé 2,1 millions de frs à la Rhénanie-Palatinat

La firme chimique Sandoz de Bâle a versé 2,5 millions de DM (2,1 millions de frs) à l'Etat régional ouest-allemand de Rhénanie-Palatinat en réparation pour la pollution du Rhin de 1986, a annoncé le gouvernement du Land à Mayence. Un incendie dans les entrepôts de Schweizerhalle (BL), le 1er novembre 1986, avait causé la plus grave pollution que le fleuve ait connue.

## canton de berne

### Swissair et les CFF font de Berne une destination aérienne mondiale

Il est possible depuis le 26 mars, de « voler » directement depuis le monde entier jusqu'à Berne. Depuis cette date, la ville fédérale figure à nouveau sur la liste mondiale des horaires et des systèmes de réservation en tant que destination Swissair. Cette nouveauté, annoncée par la compagnie aérienne, consiste en fait en l'attribution d'un numéro de vol Swissair aux trains qui relient Berne aux deux aéroports internationaux.
Les voyageurs se rendant à Berne par un vol intercontinental paieront le même prix que pour aller à Cointrin ou à Kloten. Le chef de la représentation bernoise de Swissair a expliqué que la capitale suisse était, jusqu'à présent, présentée d'une manière très peu avantageuse dans les aéroports internationaux.
Certaines compagnies étrangères comptent d'ores et déjà Berne au nombre de leurs destinations, mais les liaisons comprennent en fait un certain nombre de détours. Ainsi, un voyageur en provenance de Milan doit atterrir à Zurich ou Lugano avant d'atteindre Berne.
Swissair, en collaboration avec les CFF, ont décidé de remédier à cette situation. Depuis l'entrée en vigueur des horaires d'été, le 26 mars, les passagers à destination de Berne qui ont atterri à Zurich ou à Berne ont pu utiliser leur billet d'avion, spécialement annoté, pour effectuer le trajet de train. Ils devaient payer une surtaxe s'ils avaient emprunté un vol en provenance d'Europe ou d'Afrique du Nord.

### La peau grandit dans des laboratoires bernois

La multiplication par 300 à 600 de minuscules surfaces de peau dans des laboratoires bernois ouvre de nouvelles possibilités à la transplantation cutanée. Un succédané de peau est ainsi pour la première fois à disposition, qui permet une thérapie sans altération grave des surfaces de peau intactes, a indiqué l'Université de Berne.
Jusqu'à présent, les victimes de brûlures graves et d'une grande étendue restaient le plus souvent marquées pour leur vie entière. Les surfaces brûlées ne pouvaient en effet être couvertes que par la transplantation de morceaux de peau prélevés dans des régions épargnées du corps, ce qui laissait de profondes cicatrices.
Des analyses ont montré que la nouvelle peau produite en laboratoire remplit toutes les fonctions d'une peau normale. Celui qui veut changer des tissus cutanés particulièrement laids peut maintenant déposer au laboratoire un petit morceau de peau, continuer à travailler pendant sa croissance, puis se soumettre à la transplantation quelques semaines plus tard.
La croissance de la peau est basée sur le partage des cellules. On utilise des cellules de souris qui permettent de faire croître les cellules de la peau. Le succès de cette méthode est déjà reconnu à l'étranger, puisque de la peau ainsi transformée dans des laboratoires bernois a récemment été transplantée dans une clinique de Nancy.

### Exposition « De Goya à Tinguely »

Le Musée des Beaux-Arts de Berne présente actuellement et jusqu'au 21 mai 200 dessins et aquarelles du 19e et du XXe siècle provenant d'une importante collection bernoise. L'exposition qui s'intitule « De Goya à Tinguely » réunit des œuvres des principaux artistes européens et américains de ces deux derniers siècles, a précisé le Musée.
La collection comprend des créations de Degas, Seurat, Picasso, Alberto Giacometti, Klee, Kubin, Klimt, Schiele, Käthe, Kollwitz, Kirchner, Sam Francis et Tinguely. Des artistes tels Goyan, Daumier, Bonnard, Modigliani, Mondrian et Nolde ne sont représentés que par une seule œuvre.

### Importante découverte dans la lutte contre le rhumatisme

Une découverte médicale cruciale a été faite à l'Institut Theodor Kocher, un institut de recherche de l'université de Berne, qui pourrait jouer un rôle important dans la lutte contre des affections chroniques très répandues, telles que l'arthrite, le rhumatisme, le psoriasis. Le professeur Marco Baggiolini, directeur de l'Institut, a expliqué que l'isolement et la définition de l'agent responsable d'inflammations chroniques diverses, le « facteur NAF », devrait permettre le développement rapide d'un médicament.
Les chercheurs de l'Institut bernois ont en fait découvert la cause et le mécanisme de l'inflammation. Au cœur du processus de l'inflammation, se trouvent les neutrophiles, soit des globules blancs. Certains d'entre eux sont « excités » et libèrent des substances toxiques contre des intrus (bactéries ou des cellules de l'organisme). Les chercheurs ont donc découvert que le facteur NAF pouvait exciter ces neutrophiles, afin qu'ils libèrent les substances toxiques qui luttent contre l'organe inflammé.
Le fonctionnement de cet agent, une protéine humaine, a été comparé à une sorte de fausse alerte dans le système de défense du corps humain. L'inflammation chronique, par exemple, le rhumatisme, n'est supprimée que lorsque le système de défense est mis en marche, sans qu'il ait à lutter contre un virus ou des bactéries. Si on parvenait à éviter ces fausses alertes, on pourrait aussi supprimer la cause de l'inflammation. Le « facteur NAF » est donc parallèlement responsable de plusieurs maladies inflammatoires.
En même temps que l'Institut bernois, des scientifiques américains ont aussi réussi à définir le « facteur NAF » (Neutrophil-Activating Factor), a souligné le professeur Baggiolini.

## canton de fribourg

### Musée de l'imprimerie Fribourg a gagné la première manche

La ville de Fribourg est bien placée pour abriter le futur Musée suisse de l'imprimerie. L'emportant sur sa rivale, la localité de Rorschach (SG), Fribourg abritera en tous les cas le Musée Gutenberg, a indiqué le président de la Fondation du musée Rico Büchler dans le quotidien « Rorschacher Zeitung ». Mais la ville des bords de la Sarine vise plus haut, elle souhaiterait abriter également le musée projeté par la Fondation des imprimeurs suisses Graphirama.
Le Musée Gutenberg, dont la collection d'inspiration assez traditionnelle repose pour le moment dans des caisses, cherche depuis longtemps des locaux définitifs. Parallèlement, la Fondation Graphirama, créée par les imprimeurs suisses, a le projet de créer un Conservatoire national de l'imprimerie, qui mettrait davantage l'accent sur des démonstrations. La fusion des deux fondations, qui voulaient unir leurs efforts, a échoué de justesse lors d'une consultation de la base.
Face à cette situation, le Musée Gutenberg a alors décidé de faire avancer ses plans et a porté son choix sur Fribourg, selon les indications du quotidien saint-gallois. Dans une lettre adressée à la Fondation Graphirama, le président du Musée Gutenberg espère toutefois qu'il sera possible de réaliser un musée commun à Fribourg.

**Fribourg**

Le Musée d'Art et d'Histoire qui, jusqu'ici, n'abritait qu'une œuvre de Tinguely (Le Totem, 1960) — va s'enrichir d'une sculpture monumentale sous forme de Retable appartenant à la plus récente période de l'artiste. Un mur de 10 m × 4 m est déjà prévu pour la recevoir.
Ce sera l'œuvre la plus importante du grand sculpteur dans le chef-lieu de son canton natal où il avait déjà exécuté une grande fontaine.
Le retable sera financé pour plus de la moitié par les dons des tiers ; la part de l'Etat se monte à 300.000 F.

E.L.

## canton de genève

### La Commission internationale de juristes, lauréate du prix Erasme 1989

Le prix Erasme 1989 sera décerné à la Commission internationale de juristes (CIJ) de Genève pour le rôle joué par cette organisation non gouvernementale dans la défense des droits de l'homme, a annoncé, à Amsterdam, la Fondation Erasme.
Le prix, doté de 200 000 florins (environ 160 000 francs), sera remis au printemps prochain à la CIJ, a-t-on indiqué de même source.
La Fondation Erasme est une organisation privée néerlandaise. Elle décerne chaque année un prix « à une personne ou une institution qui a joué un rôle particulièrement important pour l'Europe dans le domaine culturel et social ».
La CIJ existe depuis 37 ans et jouit d'un statut consultatif auprès de l'ONU, de l'UNESCO et du CONSEIL DE L'EUROPE. « Elle a su, en dépit d'un personnel réduit, faire entendre sa voie très influente pendant des années auprès de gouvernements et d'organisations internationales par des déclarations et des rapports sérieux et objectifs », souligne la Fondation.

### Pour la septième fois la danse contemporaine à Vernier

Le septième festival de danse contemporaine de Vernier, « Vernier danse », comprenant cinq spectacles, un de moins que l'an passé a eu lieu du 8 au 17 mars, ainsi qu'une exposition, « Le costume de la danse ».
D'année en année, depuis sa création en 1982, cette concentration de spectacles inédits sur une dizaine de jours et dans une commune limitrophe de Genève attire régulièrement toujours plus de monde, avant tout un public jeune mais pas nécessairement spécialiste des tendances d'avant-garde. Et le but des organisateurs, Mme Yolande Schmidt, maire de Vernier, en tête, est de faire quelque chose de différent des spectacles consacrés.
C'est une ouverture audacieuse, si l'on songe à la modicité du budget (environ 200 000 francs tout compris), vers ce qui se créé, sous des influences diverses (américaine, française, allemande, suédoise), avec la qualité, le professionnalisme, l'imagination pour critères de base.
A cet égard, « Vernier danse » est devenue la manifestation la plus importante du genre en Suisse, complétée par des « ateliers » donnant l'occasion de travailler avec quatre chorégraphes européens connus. Une ombre au tableau : depuis sa création, le festival utilise la salle des fêtes du Lignon, une salle de gymnastique polyvalente, en fait, alors qu'il lui faudrait un lieu propre, aménagé selon ses besoins.
Cette année, on a pu voir les compagnies Angelin Preljocaj et DCA, cette dernière étant celle de Philippe Decouflé, toutes deux de France ; « Blue Ran Dances », un duo bruxellois ; la célèbre Susanne Linke, de Berlin, dans un hommage à sa compatriote Dore Hoyer, et « CH Tanztheater », de Zurich, dans « La marche bizarre », créée le 1er février à Bâle et célébrant l'osmose de la danse et de la musique.

### Creys-Malville : les opposants déposent deux nouveaux recours

Quatre associations antinucléaires suisses et une française, ainsi que la ville de Genève, ont déposé deux nouveaux recours contre le redémarrage de la centrale nucléaire Superphénix, à Creys-Malville. L'un des recours a

été adressé au Conseil d'Etat, à Paris, l'autre au Tribunal administratif de Grenoble, ont indiqué les recourants.

Devant le Conseil d'Etat, les organisations antinucléaires ont déposé un recours contre le décret du gouvernement français du 10 janvier 1989, modifiant le décret de création de Superphénix. Les opposants estiment que « les textes de loi ne permettent pas une modification des conditions de fonctionnement initial de la centrale ». Selon eux, Superphénix sans barillet « n'a plus rien de commun avec le projet qui était initialement autorisé ».

Pour ces associations, il est « illégal » de modifier le décret initial « dans le but d'esquiver le respect des règles les plus élémentaires de sécurité ». Suite à l'incident survenu au barillet et à la fuite de sodium qui s'est produite en mars 1987, l'exploitant de Creys-Malville a modifié les éléments fondamentaux, il n'y a notamment plus de barillet. Or, affirment les opposants, la loi prévoit qu'en cas de telles modifications, une étude d'impact écologique complète et une enquête publique doivent être réalisées.

Devant le Tribunal administratif de Grenoble, qui traite déjà un recours en constat d'urgence, les opposants ont déposé un nouveau recours, cette fois-ci contre la décision de mise en service de Superphénix prise le 12 janvier. Les associations antinucléaires ont ressorti ce recours d'une demande de « sursis à exécution de la décision de mise en marche ». Il s'agit des associations suisses APAG, CONTRATOM, SPE, WWF et de la FRAPNA française.

**Nouveau rédacteur en chef de « La Vie protestante »**

Un journaliste français, Philippe Liard, a été nommé rédacteur en chef de « La vie Protestante » (VP), fondée en 1938 à Genève, et entrera en fonction le premier juin prochain. La VP dispose d'une édition hebdomadaire (tirage de 11 000 exemplaires environ) ainsi que d'un mensuel.

Né en 1936 à Tourcoing (nord de la France), Philippe Liard a étudié la théologie à Genève et Montpellier où il a obtenu sa licence en 1963. Après avoir exercé différents ministères dans la région Centre-Alpes-Rhône, il s'est tourné vers le journalisme et assumé la rédaction de publications protestantes. En 1983, il devient secrétaire général de SOS Amitiés Ile-de-France.

M. Liard succède à Freddy Klopfenstein, directeur et rédacteur en chef de la VP pendant 14 ans et licencié en septembre dernier. Cette décision découlait d'un différend entre l'association éditrice de « La Vie Protestante » et les Eglises qui souhaitaient influencer davantage la ligne rédactionnelle du journal. Freddy Klopfenstein s'y opposait car il estimait qu'une telle évolution pourrait rendre le journal « trop officiel et trop prudent ».

**Les trésors d'un mécène au Musée d'art et d'histoire de Genève**

Le Musée d'art et d'histoire de Genève s'enrichit de la plus importante donation faite à un musée de la ville depuis cent ans. La Fondation Jean-Louis Prevost a légué quelque mille objets et œuvres d'art, parmi lesquels un ensemble de toiles impressionnistes et modernes, notamment de Renoir, Monet, Sisley, Pissaro, Degas, Cézanne et Chagall. L'exposition de cette collection restera ouverte jusqu'au 21 mai.

Collectionneur genevois du siècle dernier, physiologiste, professeur à l'Université, Jean-Louis Prevost a vécu de 1838 à 1927. Deux de ses petits-fils, Jean Lullin et Maurice Batelli, ont continué et complété sa collection, puis créé une fondation au nom de leur aïeul. Décédés aujourd'hui, ils avaient décidé de faire don au musée genevois de cet ensemble de peintures et de meubles précieux.

La collection de la Fondation Jean-Louis Prevost compte notamment des pièces des meilleurs ébénistes parisiens, des faïences et des porcelaines des grandes manufactures européennes et des pièces d'argenterie domestique formant un panorama de l'art de vivre au dix-huitième siècle.

Un don qui relance cependant pour le musée le problème de l'espace : le Musée d'art et d'histoire a été contraint d'exposer un certain nombre d'objets de cette collection ailleurs — au Musée de l'Ariana dès sa réouverture et aux Musées de l'horlogerie et d'histoire des sciences.

## canton des grisons

**Louis XVII est-il mort aux Grisons ?**

Un spécialiste lucernois des problèmes de succession, Walter Isenschmid, a soutenu à Genève que le dauphin Louis XVII, fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette, n'était pas mort à la prison du Temple, à Paris, à l'âge de 10 ans, mais bien aux Grisons, à l'âge de 49 ans sous le nom de Joseph-Franz Rassel.

Les recherches qui ont conduit le spécialiste lucernois à cette conclusion ont été entreprises à la demande de descendants de Rassel qui demandent que « leur identité soit reconnue ».

Cette recherche de la vérité historique devrait aussi ouvrir la voie à la liquidation d'une succession qui porterait, à la valeur actuelle du franc suisse, sur plus d'un milliard.

W. Isenschmid a évoqué, au cours d'une conférence de presse, le mystère entourant la détention du dauphin et le fait que sa dépouille « n'a jamais pu être identifiée » comme étant bien celle de Louis XVII.

Ces faits inhabituels ont donné naissance à plusieurs hypothèses sur la survivance du petit roi et pas moins d'une quarantaine de personnages se sont présentées au cours des années comme les véritables prétendants à l'héritage de la Couronne de France. Pour le spécialiste lucernois, l'information « absolument la plus sûre et authentique » sur le sort du dauphin figure dans un testament « secret » établi par sa sœur, Marie-Thérèse, et qui se trouverait au Vatican. Il devait être ouvert 100 ans après sa mort, survenue en 1851. Ce document établirait que le dauphin est mort en 1834 à Trimmis (GR) sous le nom de Joseph Rassel.

Toujours selon W. Isenschmid, J. Rassel est devenu citoyen suisse en 1811 à St-Antonien (GR). Mais rien, dans le registre des naturalisations, ne révèle son origine véritable. Cet homme a épousé une Suissesse, Margaret Stauph, dont il eut sept enfants. L'homme fut instituteur à Coire où il enseigna le français, l'allemand et l'anglais.

En 1880, un journal grison publiait l'avis d'un lord Russell (prononcé Rassel en allemand, relève le chercheur lucernois) concernant l'ouverture d'une succession de 60 mio de fr. (1 à 1,5 milliard aujourd'hui) au nom de Russel. Pourquoi un lord anglais annonçait-il un héritage si « colossal » dans un journal des Grisons ?

Pour W. Isenschmid et pour les descendants de Rassel, la réponse était et est toujours évidente, d'autant plus que Rassel, avant de gagner la Suisse, aurait séjourné chez un Russel en Grande-Bretagne. A l'époque, les autorités britanniques firent valoir que de toute manière Rassel s'écrivait avec un « l » et non deux comme dans Russel et la succession ne fut pas liquidée.

Tout aurait dû s'éclairer le 19 octobre 1951, jour exact où tombait la clause du secret de 100 ans fixée par Marie-Thérèse. Mais au Vatican ce fut « le silence », en dépit, selon le spécialiste lucernois, de nombreux témoignages de valeur confirmant son existence. Les descendants multiplient alors les démarches pour se heurter finalement en 1978 à un démenti officiel du Vatican qui déclare « n'avoir jamais ni vu ni reçu un tel testament ».

Les quelque 70 descendants de Rassel et W. Isenschmid n'en perdent pas pour autant confiance et estiment qu'en cette année du Bicentenaire de la Révolution, la France doit s'associer à la recherche de la vérité historique et, par « simple respect des droits de l'homme », reconnaître leur identité.

## canton du jura

**Lancement d'un hebdomadaire jurassien**

Le premier hebdomadaire jurassien d'information et de reportages, « La semaine jurassienne », a fait son apparition dans les trois districts du canton du Jura ainsi que dans l'agglomération de Moutier (BE). Le numéro

zéro a été présenté à la presse à Delémont par son rédacteur en chef Christian Vaquin et ses collaborateurs. Ce nouvel hebdomadaire paraît régulièrement tous les jeudis, depuis le 2 mars.

« La semaine jurassienne », qui est publiée à 35 000 exemplaires et imprimée à Neuchâtel par « Centre-Presse », se présente sous la forme d'un double cahier de 16 à 24 pages avec un quota d'annonces publicitaires moyen de 50 %. L'hebdomadaire se propose de laisser une large place au journalisme d'investigation en mettant en lumière le fait de société, l'économie, le sport ou encore la culture.

L'équipe rédactionnelle est composée de quatre journalistes. Elle bénéficie de l'appui ponctuel d'une dizaine de collaborateurs extérieurs. L'affermage de la publicité a été confié à ASSA (Annonces Suisses SA).

## canton de lucerne

**Exposition « Comm 89 » pour les 30 ans du Musée suisse des transports**

A l'occasion de son 30e anniversaire, le Musée suisse des transports présente du 1er avril au 7 mai une exposition spéciale « Comm 89 » centrée sur l'histoire des télécommunications et son importance actuelle dans la vie quotidienne. Comme l'indique son slogan, l'exposition, préparée par 20 partenaires, montrera « tout ce qui nous relie », a-t-on indiqué lors d'une conférence de presse à Lucerne.

Le Musée espère ainsi attirer de nombreux visiteurs, et lutter contre une tendance à la désaffection : en 1988, il a enregistré 542 000 visiteurs, alors qu'il en attendait quelque 590 000, soit une diminution de 10 % par rapport à 1987.

Freddy Rey, directeur du Musée, explique ce fait à la fois par la chaude saison d'été, qui n'a pas incité les gens à visiter le Musée, et par le recul du tourisme à Lucerne. Malgré cette diminution, et grâce à la hausse des contributions financières des visiteurs, sur un budget de huit millions de francs, le déficit enregistré n'a été que de 75 000 francs.

**Hans Erni fête ses 80 ans**

Le peintre Hans Erni a fêté son 80e anniversaire. Cet artiste, né le 21 février 1909 à Lucerne, reconnu en Suisse et à l'étranger, a concilié dans son œuvre les influences les plus diverses, de l'art populaire à l'art abstrait, sans oublier le surréalisme. Et souvent, il s'est exprimé dans ses travaux sur les problèmes les plus actuels.

Le père de Hans Erni travaillait comme machiniste pour la société des bateaux à vapeur du lac des Quatre-cantons. Il a eu huit enfants. Dans les années 20, Erni a fait un apprentissage de géomètre et est devenu dessinateur architecte. Après avoir suivi l'école des arts appliqués de Lucerne, il a poursuivi sa formation à Paris et à Berlin.

C'est à Paris qu'il a rencontré l'art abstrait avec des artistes tels que Arp et Calder. En 1932, il a participé à la fondation du groupe « abstraction-création ». Et au milieu des années 30, il a effectué plusieurs voyages en Europe, notamment en Italie où il a été impressionné par l'art antique.

Il s'est tourné vers le marxisme après avoir été confronté avec le nazisme et la seconde guerre mondiale. A cette époque, il estimait que la justice sociale est une condition de la paix dans le monde et qu'on ne peut parvenir à une telle société que par le marxisme. Son engagement a provoqué de vifs débats en Suisse et l'artiste a subi l'ostracisme dans son pays. Certains journaux l'avaient traité de traître à la patrie.

Il devait par la suite modifier ses positions, suite aux informations sur la terreur stalinienne et également en raison du comportement dogmatique des communistes. Il affirme aujourd'hui qu'il est effrayé par tout dogmatisme.

Erni a connu la célébrité grâce à la fresque murale qu'il peignit pour l'exposition nationale de Zurich en 1939. Il a effectué d'autres œuvres de grande envergure pour l'Unesco, l'Organisation mondiale de la santé et la chimie bâloise. Il est également connu pour ses mosaïques à Genève, St-Maurice et Berne, ses illustrations de livres, ses timbres, médailles, fresques et affiches.

L'œuvre de Hans Erni se caractérise par plusieurs thèmes récurrents. Il est fortement imprégné par la mythologie grecque, ainsi que par des motifs issus de la technique, de la science et du sport. Le corps humain et les chevaux font aussi partie de ses motifs favoris.

Il est un des rares artistes à pouvoir présenter de son vivant ses œuvres dans un musée qui lui est consacré. Ce musée s'est ouvert en 1979 à Lucerne. Il regroupe 200 œuvres et les archives de l'ensemble de son activité graphique.

## canton de neuchâtel

**Nouvel hôpital de Neuchâtel**
**Projet primé**

Le conseiller communal de Neuchâtel, Jean-Pierre Authier, directeur des hôpitaux, a présenté les résultats du concours d'architecture organisé en vu du regroupement des hôpitaux des Cadolles et de Pourtalès. Le premier prix a été décerné aux architectes de Neuchâtel, Robert Monnier et Laurent Geninasca, pour leur projet intitulé « Dites 33 ». Ce prix de 38 000 francs leur sera remis lors du vernissage de l'exposition publique des projets présentés au Musée d'Art et d'Histoire de Neuchâtel.

Ouvert aux architectes établis dans le canton de Neuchâtel et, sur invitation, à cinq bureaux d'autres cantons, ce concours n'a finalement mis que 9 projets en concurrence. Le projet primé, baptisé « Dites 33 », résout de la meilleure manière les contraintes initiales, à savoir concentrer en un seul centre hospitalier les deux hôpitaux actuels, Cadolles et Pourtalès, sur le site même de l'Hôpital Pourtalès et en conservant l'ancien bâtiment construit en 1811.

Le nouveau complexe se présentera sous la forme d'un bâtiment peu profond jouissant d'une double orientation, sur le lac d'une part, et sur un grand parc arborisé d'autre part. Il y a deux ans, le coût estimé d'un tel ouvrage s'élevait à 120 millions de francs. La capacité sera d'environ 300 lits, répartie en des chambres de 1 à 2 lits au maximum. A long terme, il s'agit de parvenir, par cette concentration, à réduire les coûts d'exploitation (actuellement 60 mio par an) occasionnés par la gestion conjointe de deux hôpitaux.

Grosso modo, le regroupement en un seul centre hospitalier permet d'économiser une centaine d'emplois (quelque 800 salariés sont occupés aujourd'hui à plein temps dans les hôpitaux communaux). M. Authier estime que le nouvel hôpital devrait ouvrir ses portes d'ici six à sept ans. Aucune décision n'a encore été prise quant à la réaffectation de l'actuel Hôpital des Cadolles, au nord de la Ville.

## canton du valais

**Des spéléologues à la découverte des égoûts romains**

Intrigués depuis des années déjà par la présence au cœur de Sion de canalisations datant de l'époque romaine mais dont l'accès était pour eux problématique, les archéologues valaisans se sont décidés finalement à envoyer dans le terrain une équipe de spéléologues. Ceux-ci ont ainsi pénétré pour la première fois dans des égouts datant de plus de 2000 ans et reliant, selon toute vraisemblance, les thermes romains découverts sous l'église de Saint-Théodule à la Sionne, cette rivière qui de tout temps traversait la ville de Sion.

Selon les renseignements communiqués par François Wiblé, archéologue cantonal et par Daniel Masotti, professeur de spéléogie appliquée, ces canalisations ont ainsi été, pour la première fois, parcouru depuis l'époque romaine. Les spéléologues procèdent actuellement à des travaux de croquis, de relevés, de fouilles, de détails sur le mode de construction et sur les matériaux utilisés. Ces éléments intéressent vivement les scientifiques empêchés de pénétrer dans les lieux en raison des difficultés que cela représente.

On pense que ces égouts s'étendent sur plusieurs centaines de mètres reliant ainsi les thermes romains connus depuis plusieurs décennies déjà dans le cœur de Sion, à la rivière qui traverse la ville.

**Une Valaisanne entre dans sa 101e année**

Née le 6 mars 1889, Marie-Louise Delaloye, de Chamoson (VS) est entrée récemment dans sa 101e année. La centenaire, infirmière de profession, a consacré une large partie de son existence au service de son prochain et surtout de longues années à la jeunesse, fondatrice qu'elle fut de la colonie de vacances des Mayens-de-Chamoson connue des jeunes de tous les cantons romands.

**La 5e chaîne française irrite les Valaisans**

La cinquième chaîne française continue de faire parler d'elle en Valais. Ses programmes, temporairement interrompus, peuvent être à nouveau captés dans plusieurs villes valaisannes, au grand mécontentement de certains téléspectateurs. Une plainte demandant que les émissions de « la 5 » ne soient plus diffusées en Suisse avait d'ailleurs été déposée récemment par l'avocat valaisan Daniel Cipolla, mandaté par un mouvement de Valaisans et Valaisannes qui s'insurge contre le « bas niveau » des émissions.

La plainte avait été déposée auprès du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE). Le service juridique des PTT est chargé d'examiner cette requête, la retransmission de programmes par satellite dans les réseaux câblés étant soumise à autorisation, et la cinquième chaîne française n'en possède pas. D'autres procédures du même type sont d'ailleurs en cours.

C'est la diffusion « de programmes de bas niveau avec une part prépondérante donnée à la violence et à l'érotisme de tout poil » qui est à l'origine de cette plainte dénonciation. On ne sait l'importance du mouvement dont Me Daniel Cipolla est le porte parole. « Il y a là-derrière un paquet de gens » notait-on simplement à l'étude des frères Cipolla dont l'un est député au Grand conseil valaisan.

**Pas question d'illuminer le Cervin pour le 700e anniversaire**

La question d'envisager une illumination fantastique du Cervin sur toute sa hauteur pour marquer, aux yeux du monde, le 700e anniversaire de la Confédération a été posée à nouveau à Zermatt par des responsables de télévision étrangère, notamment des Japonais. La réponse des autorités, tant du président de la commune que du président de la Société de développement est tombée comme un couperet : c'est non.

« Je puis vous dire de façon catégorique que la population de Zermatt unanime est opposée à tout projet d'une illumination gigantesque du Cervin pour marquer le 700e anniversaire de la Confédération, a déclaré M. Daniel Lauber, président de Zermatt et Conseiller aux Etats.

De son côté M. Norbert Perren, président de la Société de développement, a opposé également un non sans restriction lorsque la question lui fut posée. « Cette position, enchaine M. Lauber, reflète l'attitude de la totalité de la population de la station, ainsi que de la plupart des touristes et de tous les alpinistes dignes de ce nom ».

MM. Lauber et Perren ont rappelé à cette occasion comment, en Suisse allemande, à la suite d'une initiative privée, un ingénieur avait effectivement esquissé un avant-projet d'illumination de « la plus célèbre montagne du monde » pour l'été 1991. Plusieurs kilomètres de câbles électriques auraient dû être déroulés dans la montagne.

Ces câbles auraient été fixés aux trois arrêtes de la pyramide reliant la base à la barre somitale soit celles du Hörnli, de Z'mutt et de Furggen. Ils auraient été parsemés de lampes électriques, soit de projecteurs multicolores, visibles de nuit à des dizaines de kilomètres. « On aurait fait ainsi du Cervin, note M. Perren, une image dix fois plus grande et comparable à celle que la tour Eiffel offre aux touristes de Paris by night ».

« Si ce projet devait revenir sérieusement sur le tapis, Zermatt fera tout pour empêcher sa réalisation » note M. Lauber. Les autorités de l'endroit, en retour, ne voient aucun inconvénient à ce qu'un feu, même imposant, soit allumé au sommet du Cervin, soit à 4 478 mètres, comme on l'a fait certaines années pour la Fête nationale. « Nous sommes d'accord de participer aux frais du 700e anniversaire mais pas de cette façon-là » ajoute le président de Zermatt.

Les rares partisans du projet estiment que « le coup aurait été génial », que toutes les télévisions du monde auraient évoqué les 700 ans de la Suisse et que les inconvénients n'auraient duré que l'espace d'un été. De nombreux arguments sont évoqués par les opposants : le côté grotesque et farfelu de l'idée tout d'abord, l'enlaidissement des lieux même si ce n'est que temporaire, le gaspillage d'énergie, l'envahissement, une fois de plus, de la montagne par la technique et cela sur le site qui symbolise le côté sublime des Alpes, le déclenchement d'une véritable cohue jour et nuit dans la montagne, le danger pour les alpinistes qui s'engagent le long de ces câbles électriques, le coût démesuré de l'opération même si certains ont prétendu « trouver des sponsors ».

« Il y a déjà aujourd'hui trop de monde sur le Cervin — une centaine de personnes certains jours d'affluence — note M. Lauber. Avec cette illumination, on déclencherait, durant l'été 91, un rush sans précédent, surtout la nuit. « Je reconnais que cela aurait un certain aspect grandiose aux yeux de l'étranger mais le Cervin est trop beau pour qu'on accepte une histoire pareille » conclut M. Lauber. Quant à M. Perren sa conclusion est la suivante : « On n'éclaire pas une lumière... ».

Notons, en ce qui concerne le coût de l'opération, qu'aucun chiffre n'a été articulé. On a parlé de 40 km de câbles et de lignes dont les principaux seraient posés sur trois arrêtes et seraient parsemés de projecteurs à distance régulière. Les auteurs du projet avaient déjà trouvé plusieurs firmes disposées à parrainer une telle réalisation « moyennant quelques réclames lumineuses dans la montagne ou ailleurs ».

LIBERTE ET PATRIE

## canton de vaud

**Mort de René Dasen**

Le critique de cinéma René Dasen, considéré comme l'un des excellents connaisseurs du septième art en Suisse, est décédé à Lausanne. Il était âgé de 72 ans. René Dasen avait notamment présidé l'Association de la presse cinématographique suisse et la Critique cinématographique internationale.

Natif d'Echallens, René Dasen avait étudié le droit à l'Université de Lausanne, avant de se consacrer à la chronique du cinéma, qu'il a assumée dans la « Nouvelle Revue de Lausanne », puis dans « 24 Heures ». Il a rédigé la partie française de la revue « Schweizer-Film ».

Membre fondateur de la Cinémathèque Suisse et directeur de l'Association cinématographique suisse romande de 1951 à 1985, il a siégé à la Chambre suisse du Cinéma, aux comités de la Fédération suisse des ciné-clubs et de l'Association suisse pour le développement de la culture cinématographique et à la commission des programmes de la Société de radiodiffusion et télévision suisse romande.

**Plus de 2 000 œufs décorés à Nyon**

Pour ses dix ans, le Marché romand de l'œuf décoré, qui s'est tenu à Nyon, présente au château, jusqu'au 30 avril, plus de 2 000 des plus belles pièces de la collection de Mme Heidi Haupt-Battaglia, à Berne. Cette dernière possède près de 4 000 œufs décorés du monde entier. Le marché réunit une cinquantaine d'exposants de Suisse, d'Allemagne, de France, d'Italie et du Brésil.

Avant de constituer sa collection, unique au monde et qui groupe les plus beaux spécimens de cet art miniaturisé, Mme Haupt-Battaglia s'est passionnée pour la décoration de l'œuf. Elle excelle dans diverses techniques et a consacré deux ouvrages à l'œuf décoré.

Fondatrice du Marché de l'œuf de Berne, elle a été l'âme de plusieurs manifestations de ce type en Suisse alémanique ; elle a parrainé le marché de Nyon lors de sa création (une partie de sa collection y avait alors déjà

été présentée) et, beaucoup plus récemment, celui de Compiègne, près de Paris. L'exposition d'il y a dix ans a certainement contribué à l'intérêt des Romands pour cet art populaire. Les visiteurs viennent à Nyon plus nombreux chaque année.

Le marché traditionnel de Nyon se tient en la Salle communale. Le public y voit un nombre exceptionnel d'artisans travaillant l'œuf selon toutes les techniques connues, notamment la peinture, la gravure, la sculpture, le batik, le collage, des applications. On y retrouve des artistes ukrainiens perpétuant une tradition millénaire. Les visiteurs sont invités à désigner leur artiste préféré, à qui sera remis le prix du public.

**Sept millions pour le 700e**

Le parlement vaudois a accordé fin février le crédit de sept millions de francs destiné à célébrer en 1991 dans le canton le 700e anniversaire de la Confédération. La demande n'a guère été contestée, mais les députés ont posé de nombreuses questions sur l'utilisation des fonds et le programme envisagé.

Trois de ces sept millions iront à la création et la représentation (théâtre et ballet notamment). 850 000 francs sont destinés à l'organisation d'une fête du 1er Août ; 800 000 francs soutiendront des manifestations locales. Le Conseil d'Etat a assuré à ce propos que l'on éviterait le saupoudrage et que l'on sélectionnerait « quatre ou cinq projets intéressants » parmi les nombreuses initiatives déjà recensées.

Le canton contribuera à raison de 700 000 francs aux manifestations que la Confédération prévoit d'organiser sur sol vaudois dans le cadre de la Fête des Quatre Cultures ; le budget de celles-ci se situe entre trois et quatre millions de francs.

Les sept millions représentent en fait une « enveloppe », avec laquelle le coordinateur des préparatifs désigné, M. Pierre Keller, devra se débrouiller. Quant au tronçon vaudois de la Voie suisse, sur les rives du lac des Quatre-Cantons, il coûtera environ 5 millions de francs. Il s'agit là d'une autre demande de crédit, qui sera présentée ultérieurement au Grand Conseil.

## canton de zurich

**Bus pour drogués et station sanitaire mobile présentés à Zurich**

Deux installations de la ville de Zurich pour l'aide directe aux drogués, un bus et une station sanitaire mobile, ont été présentées récemment. Ces installations viendront en aide aux toxicomanes se réunissant sur la Platzspitz, derrière la gare de Zurich. Comme l'a confirmé le Département zurichois des affaires sociales, de la santé et de l'économie publique, le « bus pour drogués » et la station sanitaire sont déjà ouverts.

Le bus pour drogués est un centre de contact et d'aide aux toxicomanes. Il ne dispense pas lui-même de conseils, mais joue un rôle de coordination en mettant les intéressés en contact avec d'autres institutions sociales. On peut y boire quelque chose de chaud, s'y asseoir, et discuter, a expliqué Bruno Hohl, secrétaire centrale des services sociaux. Ce bus est une sorte de symbole de la présence des services sociaux sur la Platzspitz, qui permettra de déterminer à quels besoins il s'agit de répondre, a-t-il ajouté.

Une remorque du corps sanitaire municipal en cas de catastrophe a été également amenée sur la Platzspitz. Petite station sanitaire mobile, l'installation complètera le dispositif de premiers secours et de consultation du « projet Zipp-Sida » qui fonctionne déjà depuis décembre sur la Platzspitz, et qui est soutenu avant tout par la Confédération.

Le conseil municipal zurichois avait décidé le 8 février de mettre à disposition ces installations sur la Platzspitz, s'écartant ainsi de son attitude antérieure, selon laquelle il fallait offrir de l'aide dans les environs, mais pas directement sur le lieu de rendez-vous des toxicomanes.

**Le canton de Zurich veut revivifier les rivières et ruisseaux**

Grâce à un programme de revivification ambitieux — présenté à la presse, le canton de Zurich veut recréer des lits naturels pour les rivières et ruisseaux. Ce programme constitue un pas vers la recréation d'un réseau naturel des eaux. Il doit encore être accepté par le Grand Conseil. Simultanément le gouvernement demande au parlement d'approuver un crédit-cadre de 18 millions de francs pour les cinq premières années.

La décision de faire appliquer un programme de réanimation des eaux dans le canton part de l'idée qu'une protection intégrale des eaux doit tenir compte du réseau global des eaux ainsi que ces effets sur le paysage, le monde des animaux et des plantes, a expliqué le chef des travaux publics Eric Honegger.

Plusieurs mesures devront être prises pour faire revivre les rivières et ruisseaux du canton, notamment dans le domaine des canalisations. Eric Honegger s'attend dès lors à des résistances de la part de communes et des milieux agricoles. Mais une revivification présente des avantages écologiques certains.

Il n'est pas possible de préciser l'agenda. Les autorités souhaitent procéder de manière pragmatique et commencer la ou une construction est projetée. Le coût de l'opération pour la première étape de cinq ans est estimée à 18 millions de francs. Selon le message du gouvernement au parlement, le coût global du programme devrait être de quelque 320 à 400 millions de francs.


hôpital suisse de paris

**Connaissez-vous bien nos services ?**

**Hospitalisation :**

— 84 lits de médecine aiguë (comportant 6 lits de soins intensifs et 12 lits de diabétologie).

— 48 lits de réadaptation de moyen séjour.

soit **132 lits au total.**

**Consultations**

Médecine interne
Médecine générale
Médecine physique
Acupuncture
Cancérologie
Cardiologie
Dermatologie
Diabétologie
Gynécologie
Neuro-Psychiatrie
Nutrition-Obésité
Ophtalmologie
O.R.L.
Phlébologie
Pneumologie
Rhumatologie

Radiologie, Echographie
Kinésithérapie, Balnéothérapie
Analyses médicales
Explorations fonctionnelles respiratoires
Endoscopie (fibroscopies bronchiques, gastriques, duodénales, colonoscopies, etc).
Electrocardiogrammes - Döppler
Electroencéphalogrammes
Soins infirmiers

**Pour prendre rendez-vous, téléphonez au (1)46-45-21-36 en mentionnant le Messager Suisse**

10, rue Minard
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
M° Mairie d'Issy)

*Conventionné avec la Sécurité Sociale et les Mutuelles, pratique le tiers-payant. Les malades assurés sociaux bénéficiant d'une Mutuelle, sont intégralement remboursés.*

**Accueil personnalisé, dimensions humaines.**